

Tournée FRANCE MOBILITÉS

en région

Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

14h à 17h



FRENCH MOBILITY
FRANCE MOBILITÉS



AUBIGNY SUR NÈRE
CITÉ DES STUARTS



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE



Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

Mme Laurence RENIER

Maire d'Aubigny-sur-Nère

Présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne

Présidente du Pays Sancerre-Sologne





Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

M. François BONNEAU

Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire





Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses
Aubigny-sur-Nère (18)
lundi 3 février 2020

M. Pierre POUËSSEL

Préfet de la région Centre-Val de Loire





Présentation de la Loi d'orientation des mobilités

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

Mme Cécile LAGACHE

Adjointe à la directrice en charge des mobilités innovantes
Mission Innovation, Numérique et Territoires
Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer

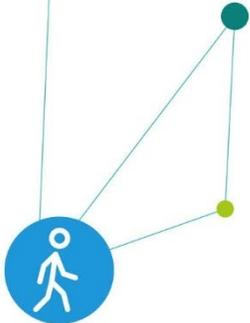
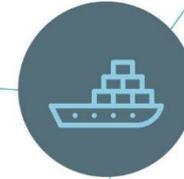




LOI MOBILITÉS

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE MOBILITÉ
POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Construire une nouvelle vision de la mobilité



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
CHARGÉ DES
TRANSPORTS

#LoiMobilités



UN PROCESSUS INÉDIT D'ÉCOUTE ET DE CONCERTATION



3 mois

Lancées en septembre 2017 par Elisabeth Borne, les assises de la mobilité ont duré 3 mois.



6 thèmes

Les consultations ont été organisées autour de trois thèmes : Plus propre, plus connecté, plus solidaire, plus intermodale, plus sûre, plus soutenable.



400
réunions

50 réunions publiques ont été organisées pour que les citoyens puissent proposer des idées et des initiatives parallèlement à une plateforme internet permettant d'accueillir largement les contributions.



3000
participants

Près de 3000 participants ont élaboré des propositions avec 600 experts pour un total de 30 000 contributions.

→ Dépôt du projet de loi : 26 novembre 2018



LOI MOBILITÉS

Pourquoi une loi d'orientation des mobilités ?



80 % du territoire non couvert par une Autorité compétente en matière de mobilité.
25 % des Français ont déjà refusé une offre d'emploi faute de solution de mobilité.



Le transport est responsable de 30% des émissions de CO₂.
Nécessité de provoquer un inflexion de la courbe d'émission et d'accompagner la transition énergétique du secteur



Opportunité de créer un **environnement favorable aux nouvelles mobilités** pour diminuer l'autosolisme en rendant les modes actifs et partagés plus attractifs





TITRE 1

Investir davantage dans les infrastructures
qui améliorent les mobilités du quotidien



TITRE 2

Apporter à tous et partout des solutions alternatives
à l'usage individuel de la voiture



TITRE 3

Développer l'innovation et les nouvelles solutions de
mobilité, au service de tous



TITRE 4

Réduire l'empreinte environnementale des transports



TITRE 5

Adapter la régulation du transport (sécurité routière,
sûreté, maritime et portuaire, ferroviaire)



LOI MOBILITÉS



Apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires



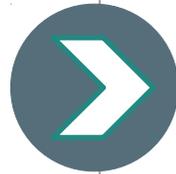
- **S'assurer que sur 100% du territoire une autorité publique** met en œuvre des solutions adaptées aux spécificités locales :
 - S'appuyer sur le couple intercommunalités – régions
 - Donner de la souplesse à l'exercice de la compétence d'AOM
 - Création d'un plan de mobilité simplifié
- **Comité des partenaires** incluant à minima employeurs et usagers : devant lequel l'AOM présente les évolutions majeures du plan de mobilité et rend compte annuellement
- **Renforcer le rôle de la Région comme chef de file de la mobilité**, pour coordonner les offres de mobilité organisées par les autorités organisatrices
 - **Contrat opérationnel de mobilité** conclu entre la région et les collectivités sur des bassins de mobilité définis par la région
- **Plan d'action solidaire** à l'échelle d'un bassin de mobilité qui définit les conditions dans lesquelles les personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale et personnes en situation de handicap reçoivent un accompagnement
- **Faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap** : réduction tarifaire pour les accompagnateurs dans les transports publics, accessibilité des bornes de recharge électrique.



LOI MOBILITÉS



Accélérer la
croissance
des nouvelles
solutions
de mobilité



- **Assurer la circulation des véhicules autonomes d'ici 2020 à 2022**, avec une priorité pour les navettes autonomes
- **Ouvrir les données transports** pour favoriser le développement de nouveaux services dès 2021:
 - Ouverture des données de mobilité
 - Favoriser l'apparition de système de « MAAS » « mobility as a service
- ~~Permettre l'expérimentation de nouveaux services de mobilités en zones peu denses~~
 - **Lancement d'un appel à projet** (censuré par le Conseil constitutionnel)
- Permettre aux autorités organisatrices de **subventionner le covoiturage**, y compris dans certains cas pour les « trajets à vide » et au-delà du partage de frais
- Développer des **voies réservées au covoiturage**
- **Encadrer le développement** des services de mobilité en « free floating »
- Mesures sur les plateformes VTC; Protéger l'indépendance des travailleurs; inciter les plateformes à améliorer les conditions de travail; fluidifier le passage de l'examen d'accès à la profession; mettre en place un dialogue social adapté



LOI MOBILITÉS



Réussir la transition
écologique des
mobilités



- **Verdir les flottes publiques et privées**
 - Objectif de fin de vente des véhicules thermiques en 2040
 - Objectif pour les flottes publiques et privées
- **Accompagner la mise en place des infrastructures** de recharge pour les carburants alternatifs (bornes de recharge électrique, biogaz)
 - Mise en place d'un vrai droit à la prise
 - Mise en place de schéma directeur de déploiement
- **Tripler les déplacements à vélo d'ici 2021 :**
 - marquage des vélos, déploiement de stationnements sécurisés dans les gares
 - équipements d'emport de vélos dans les trains, dans les cars
 - Renforcement des obligations de mise en œuvre d'aménagements cyclables
- **Rendre les trajets domicile travail plus propres :**
 - Intégration de la mobilité dans les négociations obligatoires en entreprise
 - en cas d'absence d'accord : mise en place obligatoire d'un plan de mobilité employeurs
 - Création d'un « **forfait mobilité durable** » pour favoriser les déplacements en vélo ou en covoiturage, cumulable avec le remboursement des abonnements transports en commun
- Déployer des « **zones à faibles émissions** » dans les territoires les plus pollués à partir de 2020 ainsi que les outils de contrôle automatique



LOI MOBILITÉS



Construire une
programmation des
infrastructures au
services des
transports du
quotidien



- **Augmentation de 40% des investissements** dans les transports sur les cinq prochaines années
- **Contribution de l'aérien au financement de l'AFITF (éco contribution et Affectation du surplus de la taxe de solidarité (« Taxe Chirac »))**
- **Définition de 5 programmes d'investissements prioritaires**, au service de la mobilité du quotidien :
 1. Entretien des **réseaux existants**
 2. Désaturation des grands **nœuds ferroviaires**
 3. **Désenclavement routier** des villes moyennes et des territoires ruraux
 4. Développement de l'usage des **mobilités propres, partagée et actives**
 5. Renforcement de l'efficacité du **report modal dans le transport de marchandise**
- **Habilitation à légiférer pour créer des sociétés de projets locales.**



LOI MOBILITÉS



Mesures diverses



- Abaisser le coût du permis de conduire :
 - Mise en place de contrat type
 - Expérimentation de désintermédiation de la réservation des places pour l'examen
- Améliorer la sécurité routière (diverses mesures du CISR)
- **Améliorer la sûreté dans les transports** : prolongation d'expérimentation « caméras piétons »
- Développement de la descente à la demande
- Création d'un cadre social pour préparer l'ouverture à la concurrence de la RATP
- Diverses mesures maritimes et portuaires
- Permettre le déploiement du péage en flux libre
- Obligations pour les nouvelles concessions autoroutières (parking covoiturage, stratégie carburants alternatifs, tarification différenciée selon niveau d'émissions)
- Précisions sur les adossements
- **Permettre la gestion des « petites lignes ferroviaires » par les régions**

Tournée FRANCE MOBILITÉS

en région

Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires peu denses



Temps d'échanges





Présentation de la démarche « France Mobilités »

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

Mme Cécile LAGACHE

Adjointe à la directrice en charge des mobilités innovantes
Mission Innovation, Numérique et Territoires
Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer





**L'innovation au service
des nouvelles mobilités pour
tous et dans tous les territoires**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



La démarche France Mobilités

Innovation dans les mobilités pour tous et dans tous les territoires

Soutenir l'expérimentation, le développement et la diffusion dans tous les territoires de toutes **les solutions innovantes** permettant d'améliorer durablement la mobilité du quotidien,

Ouverte à tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité,
En cohérence avec la Loi d'Orientation des Mobilités

TROIS OBJECTIFS

1

Créer une communauté d'acteurs qui jouent un rôle dans les mobilités

2

Faciliter les expérimentations et le passage à plus grande échelle des solutions innovantes de mobilité

3

Déployer des solutions innovantes pour tous et dans tous les territoires, **particulièrement en zones rurales et périurbaines**

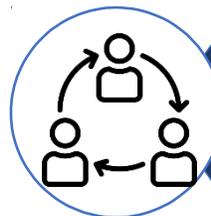


Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



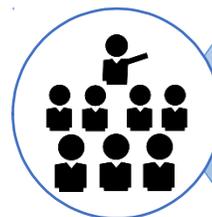
Facilitateur France Mobilités



Plateforme collaborative



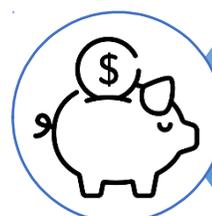
Soutien en ingénierie pour les territoires peu denses



Création d'une culture innovation et mobilité



Appropriation de l'achat innovant

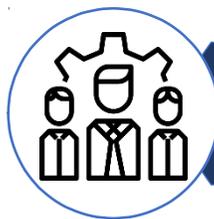


Orienter les financements



Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Facilitateur France Mobilités

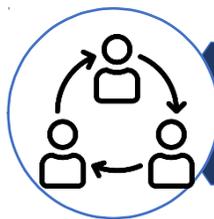
- faciliter le parcours des porteurs de projets innovants dans les administrations,
- les orienter vers les bons interlocuteurs,
- les accompagner pour lever d'éventuels verrous juridiques,
- animer la communauté de l'innovation avec le soutien de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

facilitateur@frenchmobility.fr



Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Plateforme collaborative

- favoriser le déploiement de solutions innovantes,
- mettre en relation les collectivités avec des acteurs de la mobilité proposant des solutions, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'acteurs associatifs,
- accélérer la mise en œuvre d'expérimentations, en facilitant le passage à l'échelle des projets prometteurs.

plateforme@frenchmobility.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

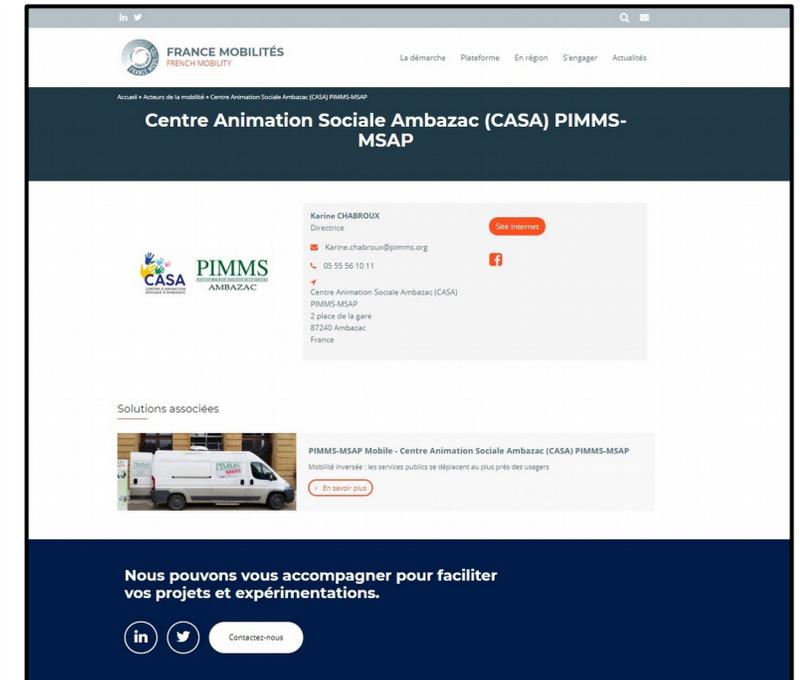
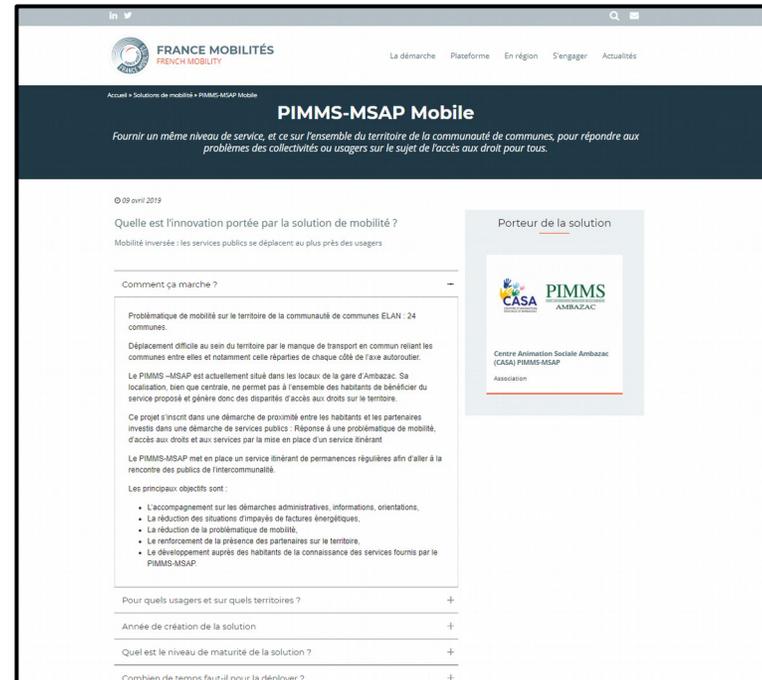
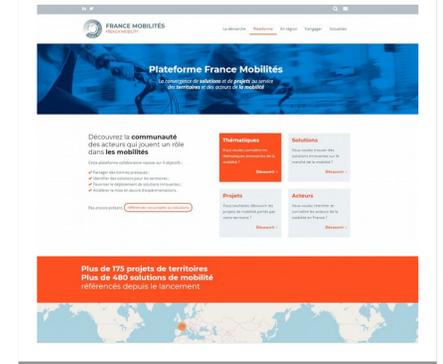


Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

Une place de marché avec plus de **500 solutions de mobilités** proposées par les entreprises, les startups, les opérateurs, les associations...

62% des contributions concernent les **territoires ruraux et peu denses**





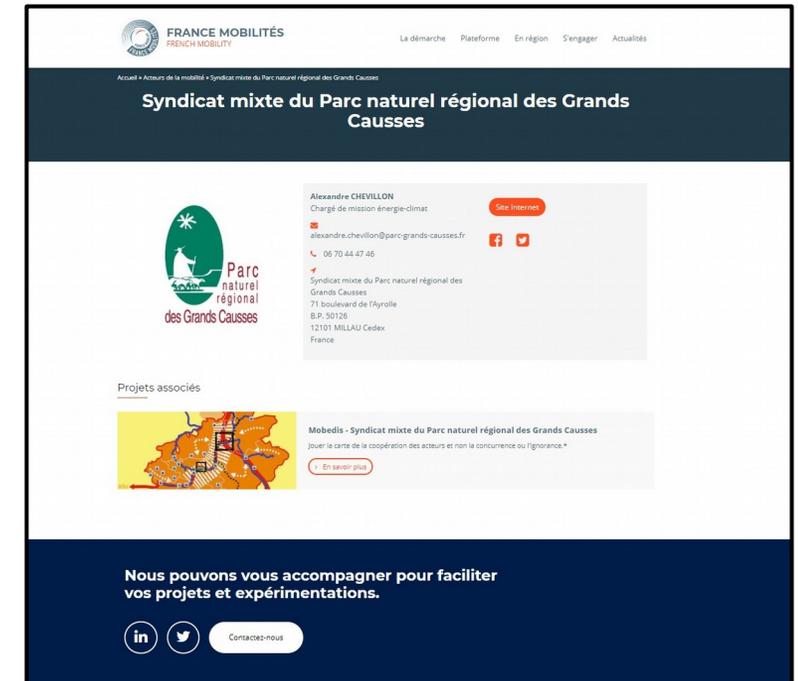
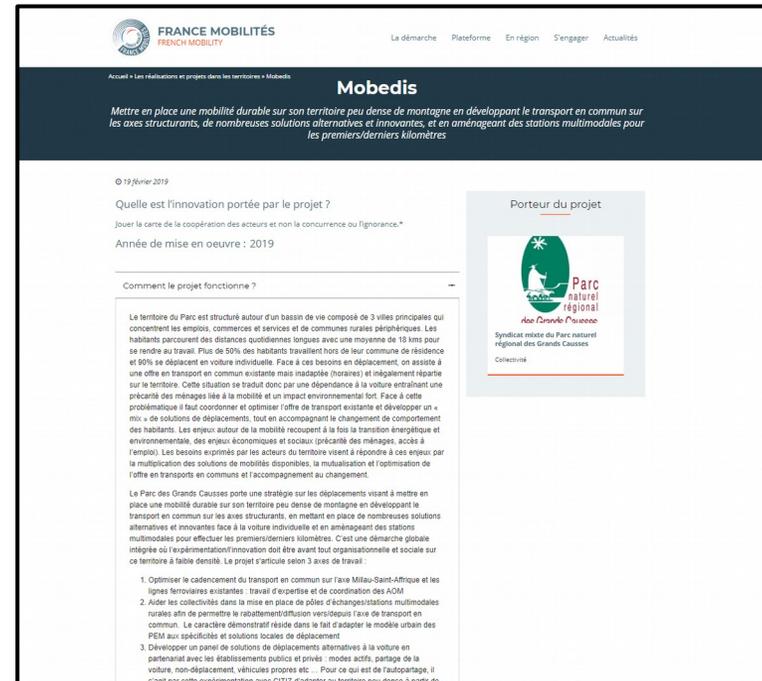
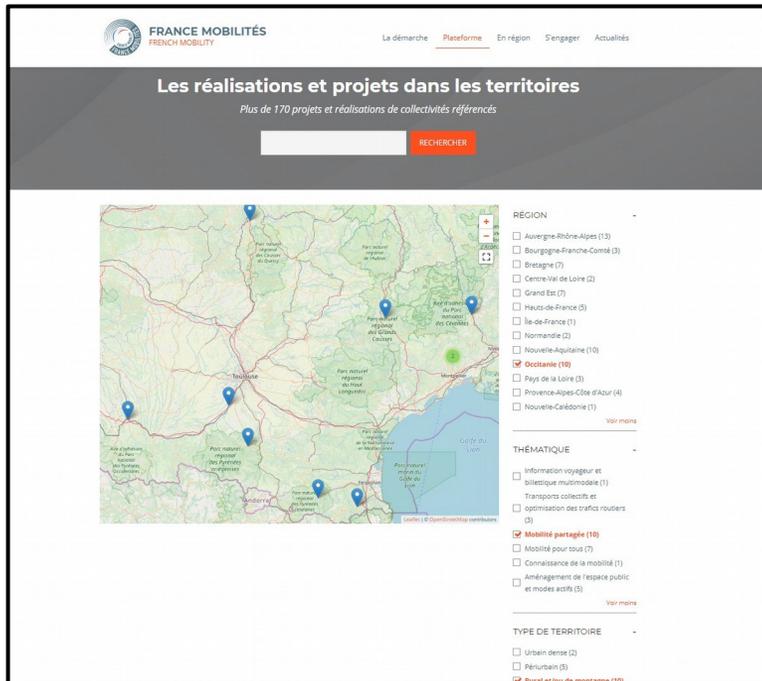
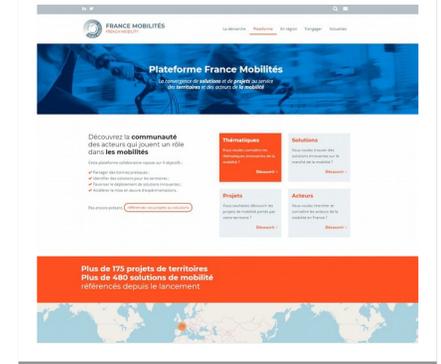
Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

Une cartographie avec plus de **170 retours d'expérience et projets de territoires** sur les mobilités

80% des contributions couvrent au moins les territoires **ruraux et peu denses**

50% des contributions sont strictement sur les territoires **ruraux et peu denses**

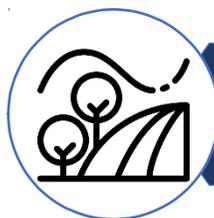


<https://www.francemobilités.fr/plateforme-france-mobilités>



Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Soutien en ingénierie pour les territoires peu denses



Articulation avec la région
Association des partenaires locaux pouvant apporter un appui en ingénierie

ingenierie@francemobilites.fr



Accompagner la loi d'orientation des mobilités (LOM) Accompagner les collectivités locales dans la prise de compétences LOM



Animer l'écosystème régional de la mobilité Faire se rencontrer les acteurs qui proposent des solutions et ceux qui en recherchent



Aider les projets des collectivités Apporter une expertise, une ingénierie technique, financière et réglementaire



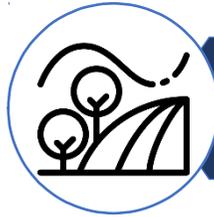
Centraliser les ressources documentaires Mettre à disposition des études, des données, des contacts





Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Soutien en ingénierie pour
les territoires peu denses

Un appel à manifestation d'intérêt « France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » (TENMOD)

[Ademe, Cerema et services déconcentrés de l'État]

- favoriser la mise en œuvre de projets de mobilités quotidiennes, durables, pour tous, innovantes et répondant à un besoin local,
- pour les **territoires peu denses, ruraux et de montagne.**



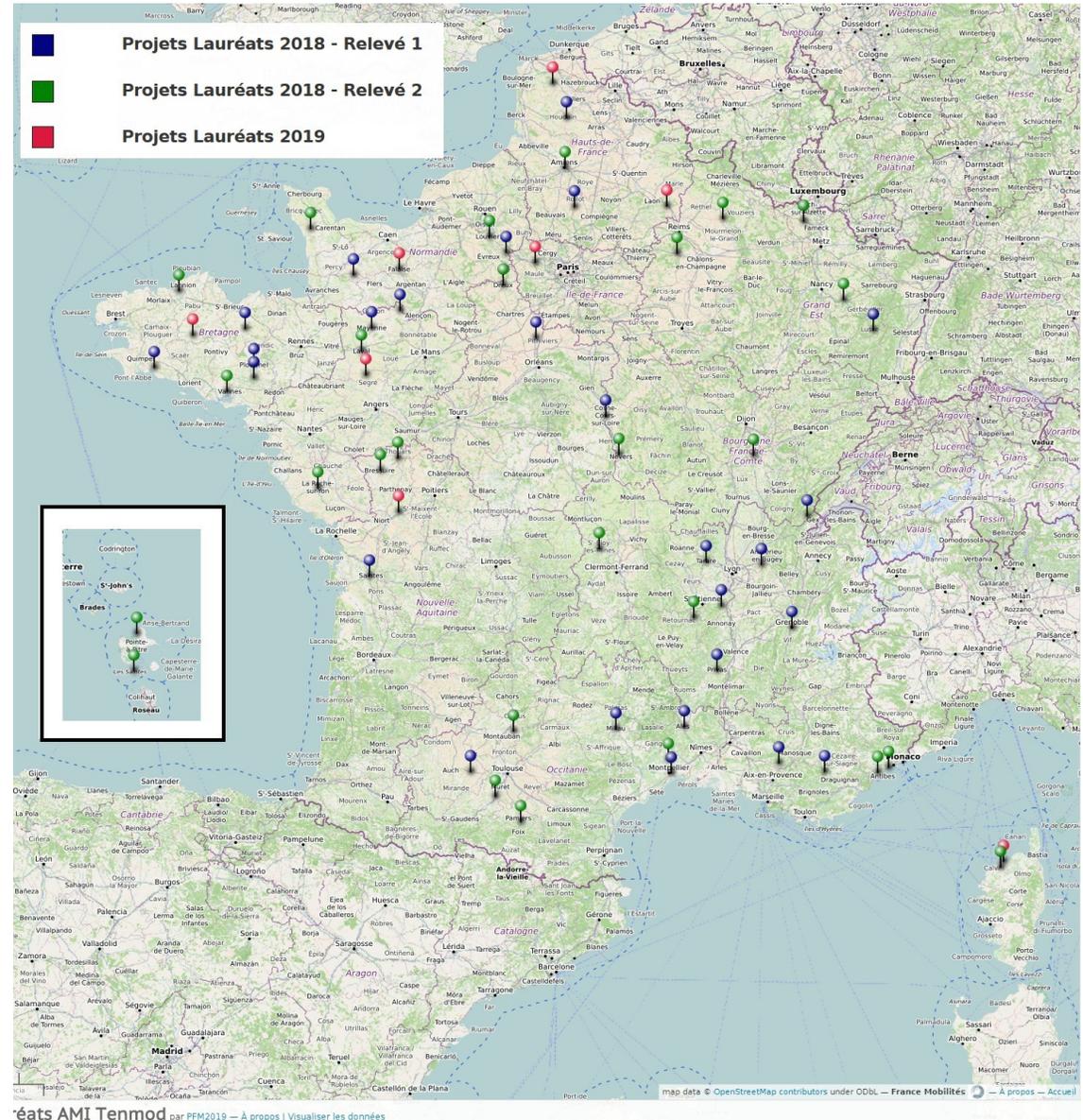
Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

Depuis 2018, 3 éditions et 110 territoires candidats
→ 61 lauréats
Nouvel AMI en 2020

Une grande diversité de thématiques : mobilités actives (vélo...), partagée (covoiturage, autopartage), inclusives, autonome et connectée, logistique, hubs de mobilités, etc.

Une dynamique très forte et très positive, avec les communautés de travail régionales faisant se rencontrer les offreurs de solutions et les collectivités





Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Tournée FRANCE MOBILITES

Une **tournée France Mobilités** pour faciliter ces rencontres d'acteurs : une scène dans chacune des régions pour une **culture commune** :

- mettre en relation les différents acteurs d'un même territoire,
- au plus près des problématiques concrètes de mobilités,
- pour faire émerger de nouvelles solutions de mobilité dans un lieu qui incarne et représente les spécificités du territoire.





Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs



Appropriation de l'achat innovant

- décret déc.2018 – seuil de 25k€ à 100k€ - marché de gré à gré à caractère innovant,
- des outils juridiques permettant l'achat d'innovation,
- Un atelier « DCE de nos rêves » pour libérer l'innovation
- formation MOOC en 2020



Orienter les financements

- donner aux acteurs de la mobilité de la visibilité sur les **aides publiques disponibles** pour soutenir leurs projets de mobilités innovantes (DSIL, FNADT, AAP...),
- un référencement en cours :
➔ startup d'Etat Aides-Territoires — Aides publiques pour les collectivités



Retrouvez toute l'actualité
France mobilités sur :

 [linkedin.com/company/french-mobility](https://www.linkedin.com/company/french-mobility)

 twitter.com/frenchmobility

 www.francemobilites.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Table ronde Comment réussir les projets locaux ?

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

M. Philippe FOURNIÉ

Vice-président délégué aux transports et à l'intermodalité
Conseil Régional Centre-Val de Loire





Table ronde Comment réussir les projets locaux ?

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

Mme Muriel ALLIBERT

Directrice
Association Mob d'emploi 36





Table ronde Comment réussir les projets locaux ?

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

M. Mathieu VEILLOT

Chargé de mission Mobilité et Habitat
Communauté de communes Cœur de Beauce





Cœur de Beauce Mobilité



Situation géographique de la Communauté de Communes Cœur de Beauce et de la Zone d'Activité Artenay-Poupry

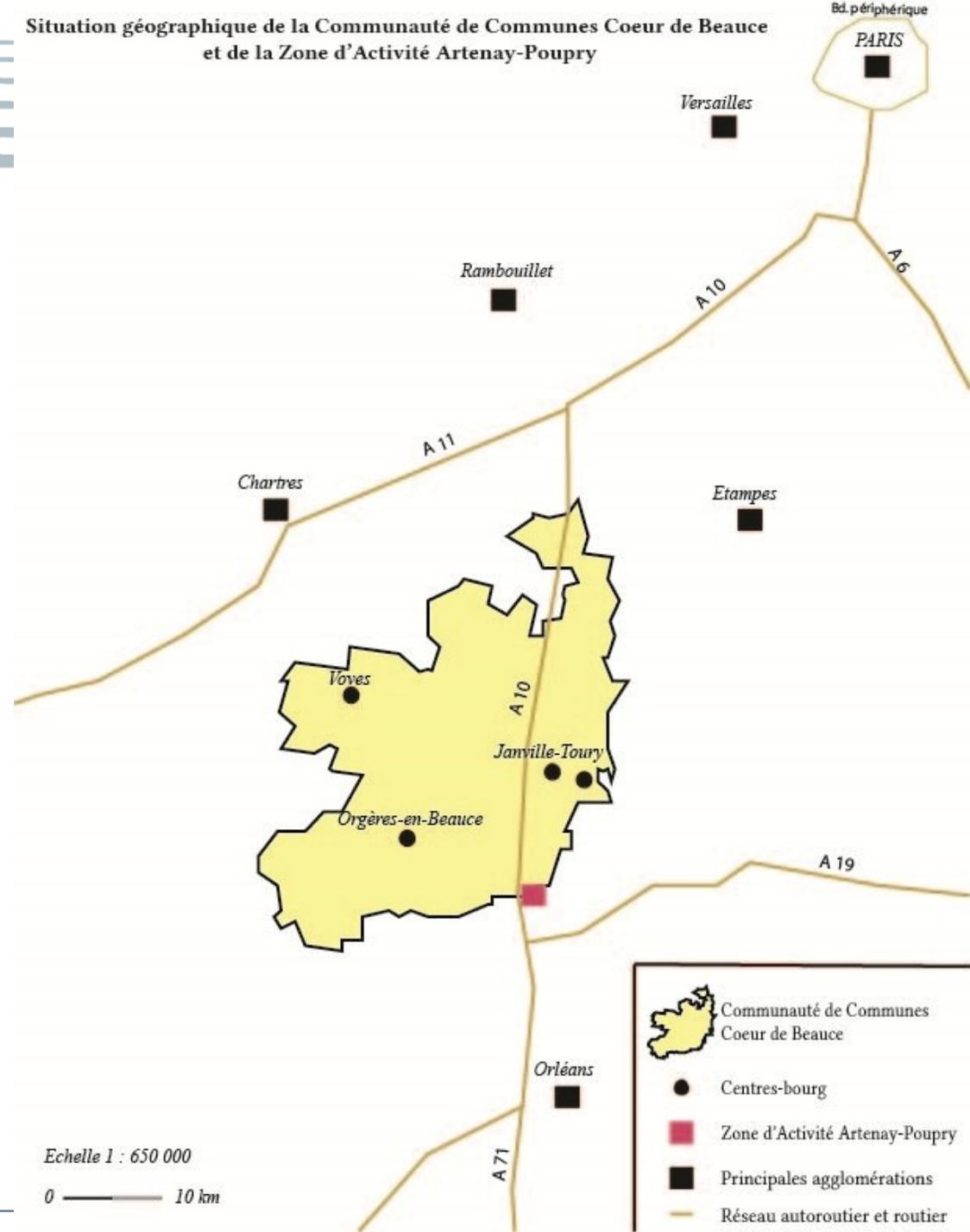




Table ronde Comment réussir les projets locaux ?

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

M. Lionel DE RAFELIS

Vice-président en charge de la commission Plan Climat
Environnement Mobilité
PETR Gâtinais montargois





Jean-Louis CAMUS
Président de la
Communauté de
Communes
Cœur de Brenne

1 rue du Prieuré
36290 Saint-Michel-en-Brenne

02 54 38 18 60
cdc@coeurdebrenne.fr

Cœur de Brenne, une Communauté de Communes tournée vers le numérique



Dès 2003, création de 5 Espaces Publics Numériques

Création de son propre réseau haut débit en Wifi en 2004

Montée en débit dès 2010 avec la pose de 60 km de fibre

2012 - Mise en place de la télémédecine dans une maison Médicale et un EHPAD

2016 – Création de la Brenne Box – espace mutualisé :

Maison de Services Au Public – 2111 actes en 2018

Espace de Coworking – 32 Coworkers

Cyber espace - 4 223 Connexions en 2018

2019 – Un territoire connecté avec la mise en place de 4 Nouvelles antennes 4G et la commercialisation de la Fibre en FTTH (*Fiber To The Home*) dans deux de ses communes

Un véhicule autonome : solution de mobilité rurale pour rapprocher la population des services

Contexte général :

- Un vieillissement de la population souvent accompagné par des services de soins à domicile. Par manque de moyens, les personnes âgées restent le plus tard possible dans leurs logements souvent éloignés des services avant de rentrer dans une structure d'accueil pour finir leur vie.
- Des jeunes du territoire confrontés au problème de la mobilité pour les loisirs, études, formations, rencontres...
- Une mutation de la population avec des personnes venant des zones urbaines défavorisées socialement.
- Aucune alternative à la voiture hormis le service de déplacement à la demande de la Région Centre Val de Loire (REMI) – taxis ambulance – 0 BlaBlaCar – 0 UBER
- Services et commerces répartis dans l'ensemble des communes

L'expérimentation :

- Un parcours de 20 km qui relie 5 communes entre elles
- 8 trajets par jour
- 1^{er} réseau de transport intercommunal rural autonome

Tournée FRANCE MOBILITÉS

en région

Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires peu denses



Temps d'échanges





Une cellule régionale d'appui
pour les collectivités

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

M. Christophe CHASSANDE

Directeur
DREAL Centre-Val de Loire



Des outils en libre accès

Mobilités innovantes

13 La mobilité solidaire

Des éléments généraux qui permettent de cadrer le contexte de la solution de mobilité proposée

Quelques chiffres ou éléments de contexte qui permettent de saisir les enjeux, ou apporter des compléments.

41% des personnes ont des difficultés pour accéder à l'automobile

20% des personnes ont des difficultés pour accéder à l'automobile

50% des personnes ont des difficultés pour accéder à l'automobile

28% des personnes ont des difficultés pour accéder à l'automobile

Une analyse croisée, inspirée de notre expertise et des compléments apportés par les entretiens téléphoniques et sur sites. Elle présente les facteurs clés de succès et d'échec des services présentés, ainsi que les opportunités de développement (comprendre développement ou mise en oeuvre du service, selon) et les menaces.

Guide pratique & recensement

Flux par axes de déplacements

Insee Dossier

Centre-Val de Loire

N° 4

25 axes structurent les mobilités régionales

Des lieux de vie pour 750 000 habitants et de navette pour 250 000 actifs



Dossier n°4 - Édition 2019

Dossier d'analyse

AXE BOURGES-VIERZON

N° 21

25 axes structurent les mobilités régionales

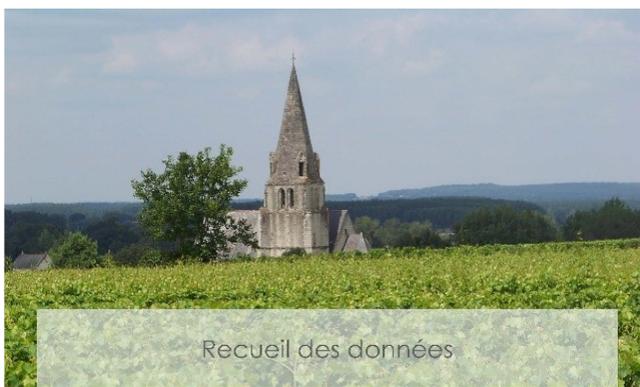
Des lieux de vie pour 750 000 habitants et de navette pour 250 000 actifs

Diagramme de flux montrant les déplacements entre Bourges et Vierzon.

Population et emploi

Fiches par axe

Mobilités dans les zones rurales



Recueil des données

Méthodologie de diagnostic local mobilité



La majorité des répondants (54%) annonce une activité professionnelle. Plus d'un tiers sont des retraités.



Près de 20% des répondants actifs (travailleurs à temps partiel) exercent une activité professionnelle. Ce type de contrat de travail implique souvent des pratiques de déplacement alternatives de celles des personnes disposant d'un contrat de travail à temps complet (nombre de déplacements par jour, horaires) et des revenus inférieurs peuvent impacter les choix de mobilité (en particulier la possibilité ou non d'accéder à l'automobile).

Exemples de réalisations sur 2 territoires pilotes

MOBILITÉS EN TERRITOIRES RURAUX : QUELS BESOINS ? QUELLES SOLUTIONS ?

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES



Guide à destination des collectivités locales



Une cellule régionale

- Mettre à disposition des collectivités des capacités d'ingénierie
- Mettre en relation des acteurs capables d'apporter ce soutien
- Aider au diagnostic des besoins en mobilité et à la recherche de solutions





Une cellule régionale d'appui
pour les collectivités

La mobilité en territoires
peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

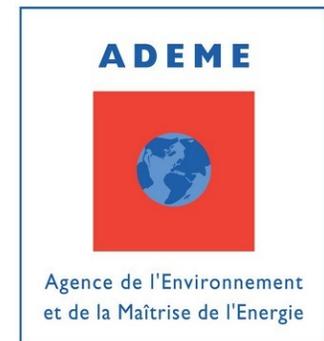
M. Pierre BERNAT-Y-VICENS

Directeur du département Aménagement durable des territoires
Cerema Normandie-Centre



Cellule régionale d'appui France Mobilités

Soutenir l'ingénierie dans les territoires peu denses



Aubigny-sur-Nère – 3 février 2019 –
Cerema NC -DADT : P. BERNAT Y VICENS



Contexte



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
CHARGÉ DES
TRANSPORTS

Cellule régionale Pour quoi faire ?

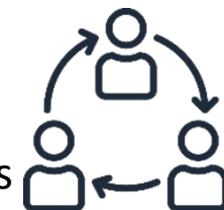


En 2019, des cellules régionales d'appui à l'ingénierie partout en France

Une cellule régionale → 3 missions :

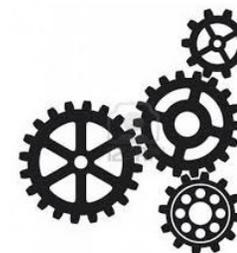
Animer l'écosystème régional de la mobilité -

Faire se rencontrer les acteurs qui proposent des solutions et ceux qui en recherchent
Diffuser largement des informations autour de France Mobilités



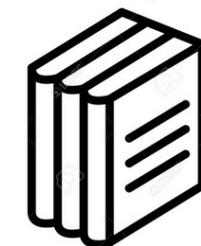
Aider les projets des collectivités -

Apporter une ingénierie technique, financière et réglementaire pour soutenir l'émergence des projets



Centraliser les ressources documentaires

Mettre à disposition des études, des données, des contacts



Des cellules régionales... Quelle offre de service ? Pour qui ?



- Du temps d'intervention d'experts de la mobilité au service des collectivités
- Des guides et méthodes techniques
- Des réseaux partenariaux



L'intérêt général a choisi sa banque

- Un soutien à l'ingénierie territoriale au cas par cas
- Une ingénierie financière
- Une participation à l'investissement et un accompagnement sur la vie des projets

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

- Un accompagnement à l'ingénierie de projets des directions régionales ADEME
- Des appels à projets Fonds Mobilité labellisés France Mobilité (dont AMI Tenmod)
- Des aides financières
- Des réseaux d'animation



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

- Appui institutionnel
- Animation de réseaux
- Aide et conseils aux collectivités
- Aide à l'émergence de projets
- Mise en œuvre de la réglementation

Cellule
régionale
d'appui

Collectivités
(intercommunalités, PNR,
PETR, syndicats, etc) qui
veulent un appui pour
développer un projet de
territoire innovant

Entreprises, Start-Up,
associations, qui développent
des solutions à l'attention des
collectivités

2019 : de premiers événements

Des événements *France Mobilités* d'ores et déjà réalisés

- En 2018 : une journée technique : « Les collectivités se branchent sur l'éco-mobilité électrique »
- 2019 : une journée technique organisée à Chédigny en juin autour de la mobilité pendulaire dans les territoires peu denses
- 2019 : une demi-journée à Bourges : « La mobilité : outils et expériences locales »



2020 : Une cellule pleinement opérationnelle

- Une cellule en lien avec le conseil régional CVDL
- Une cellule en action : événement labellisé, journée technique, une page internet active, des participations au niveau national, une feuille de route en préparation, etc.
- À court terme : la cellule : cheville ouvrière de l'ami TENMOD (pré-dépôt avant le 30 avril 2020 , évaluation 21 août 2020)
- Une mission d'appui aux projets et de capitalisation



La cellule régionale FM CVDL

- Pour nous contacter ou obtenir de l'information
 - Un comité technique à votre écoute (CEREMA, ADEME, BdT, Région, DREAL, DDTs)
 - Un site Internet :
 - www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire
 - Un courriel de contact :
CentreValDeLoire@francemobilites.fr



Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

Mobilité Centre-Val de Loire - X

<https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire> 70% Rechercher

FRANCE MOBILITÉS
FRENCH MOBILITY

La démarche Loi Mobilités Plateforme En région S'engager Actualités

Appui à la mobilité en Centre-Val de Loire

Actualités en région

Tournée France Mobilités en région Centre Val de Loire à Aubigny-sur-Nère (18)

© 03/02/2020

Une demi-journée d'échanges et de propositions sur la mobilité en territoires peu denses.

Besoins de mobilité durable dans les zones rurales de la région Centre-Val de Loire

© 14/11/2019

Cette méthode inclut la manière d'optimiser le recueil et l'analyse de données quantitatives, une proposition d'enquête auprès des habitants et des conseils sur la manière de mobiliser les acteurs et les habitants du territoire.

Bourges - 28 novembre 2019 | Demi-journée d'échanges "La mobilité : outils et expériences locales"

© 15/10/2019

Les transports sont essentiels dans notre vie quotidienne, l'accès à la mobilité est indispensable pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner, accéder à la culture et aux loisirs.

09:28
29/01/2020

MINISTÈRE
CHARGÉ DES
TRANSPORTS

Merci de votre attention





Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses
Aubigny-sur-Nère (18)
lundi 3 février 2020

Mme Laurence RENIER

Maire d'Aubigny-sur-Nère
Présidente de la communauté de communes Sauldre et
Sologne
Présidente du Pays Sancerre-Sologne





Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses
Aubigny-sur-Nère (18)
lundi 3 février 2020

M. Philippe FOURNIÉ

Vice-président délégué aux transports et à l'intermodalité
Conseil Régional Centre-Val de Loire



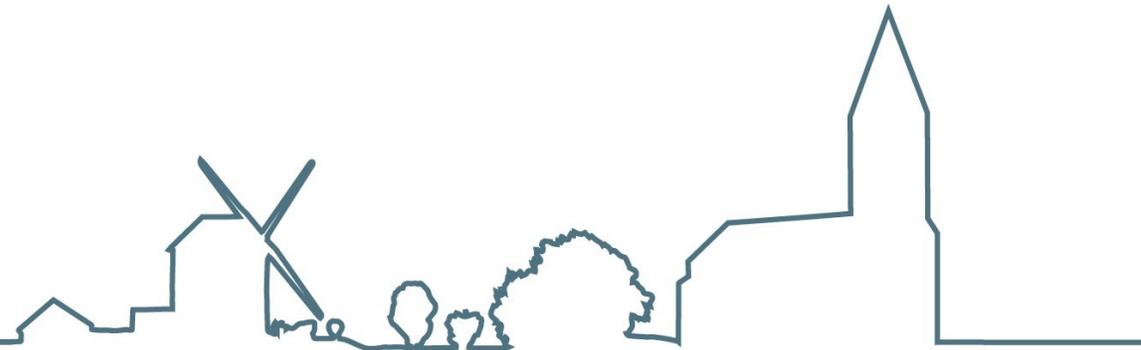


Tournée FRANCE MOBILITÉS
en région
Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires
peu denses
Aubigny-sur-Nère (18)
lundi 3 février 2020

M. Christophe CHASSANDE

Directeur
DREAL Centre-Val de Loire



Tournée FRANCE MOBILITÉS

en région

Centre-Val de Loire

La mobilité en territoires peu denses

Aubigny-sur-Nère (18)

lundi 3 février 2020

14h à 17h



AUBIGNY SUR NÈRE
CITÉ DES STUARTS



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE